



## Droit vie privée/vie perso

Par **Moi76**, le **14/07/2019** à **09:20**

Bonjour,

Il y a quelques mois je me suis confiée à un ami sur mes soucis de couple. Par la suite, nous avons eu une relation (que je croyais sérieuse) et est quitté mon époux et demandé le divorce.

Aujourd'hui c'est terminé avec mon amant mais me fait du chantage sur ce que je lui avait confié (oralement et par sms qu'il a gardé). Me croit mal et pense aller voir un avocat pour mon histoire perso. En a t'il le droit vu que c'est ma vie privée?

Je veux juste qu'il me laisse tranquille.

Par **youris**, le **14/07/2019** à **09:35**

bonjour,

c'est effectivement votre vie privée mais que vous avez raconté à une autre personne y compris par sms, ce n'est donc plus vraiment privé.

qui veut aller voir un avocat et pourquoi ?

à moins que ce que vous ayez raconté à votre amant soit quelque chose de répréhensible

salutations